

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 septembre 2024 à 19 h 00

LISTE EXHAUSTIVE DES DÉLIBÉRATIONS

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024

Approuvée avec 22 voix POUR, 3 ABSTENTION

POINT N°2 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE ET D'É-COMMUNICATION DE L'AIN - SIEA -

Approuvée à l'unanimité

POINT N°3 AVENANT N°1 AU MARCHÉ "AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ DU CHEMIN DE LA COMBE DE L'EAU" LOT 1 - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS (VRD)

Approuvée à l'unanimité

POINT N°4 AVENANT N°1 - MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, ECS, VENTILATION ET CLIMATISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - SOCIÉTÉ ENGIE SOLUTIONS

Approuvée à l'unanimité

POINT N°5 CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE "CHARGÉ DES PROJETS SPORTIFS ET DE L'INCLUSION" - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (BUDGET PRINCIPAL) - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (BUDGET PRINCIPAL)

Approuvée avec 26 voix POUR, 1 ABSTENTION

POINT N°6 CRÉATION D'UN EMPLOI DE "MANAGER DE PROJET" EN CONTRAT DE PROJET POUR UNE DURÉE DE 3 ANS ET CRÉATION D'UN EMPLOI D'"ASSISTANT DES CONSEILS DE QUARTIERS" EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ POUR UNE DURÉE DE 1 AN

Approuvée avec 22 voix POUR, 5 CONTRE

POINT N°7 INFORMATION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRÈS DE LA "RÉGIE DES EAUX GESSIENNES" - MONSIEUR SYLVAIN BLANC À HAUTEUR DE 20% (7/35ÈME) POUR UNE DURÉE DE 3 ANS

Prend acte

POINT N°8 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS ET PAYS DE GEX AGGLO POUR LE VERSEMENT DES FONDOS DE L'AMI SEQUOIA DU PROGRAMME ACTEE2

Approuvée à l'unanimité

POINT N°9 CONVENTION DE GESTION EN FLUX DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX AVEC SEMCODA

Approuvée à l'unanimité

POINT N°10 CONVENTION DE GESTION EN FLUX DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX AVEC SOLLAR

Approuvée à l'unanimité

POINT N°11 CONVENTION DE GESTION EN FLUX DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX AVEC CDC HABITAT SOCIAL

Approuvée à l'unanimité

POINT N°12 CONVENTION DE GESTION EN FLUX DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX AVEC ICF HABITAT

Approuvée à l'unanimité

POINT N°13 CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE - ENTRETIEN DES FOSSÉS EAUX PLUVIALES ET ENTRETIEN D'URGENCE

Approuvée à l'unanimité

POINT N°14 ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE POUR LA MISE À DISPOSITION ET L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE SUR LA VILLE DE DIVONNE-LES-BAINS

Approuvée à l'unanimité

POINT N°15 AVIS CONFORME SUR LA CARTE DÉPARTEMENTALE DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ARRÊTÉE PAR LA PRÉFÈTE DE L'AIN

Approuvée à l'unanimité

POINT N°16 CONVENTION DE PARTENARIAT FONDS POUR L'ARBRE

Approuvée à l'unanimité

POINT N°17 AVENUE DES THERMES - CESSIION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE DE LA ROUETTE À LA COMMUNE DES PARCELLES : AL116 P 13 M²- AL393 P 82 ET 32 M²- AL 393 P 34 ET 221 M²

Approuvée à l'unanimité

POINT N°18 PROCÉDURE D'INCORPORATION DE PARCELLES PRÉSUMÉES SANS MAÎTRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS

Prend acte

POINT N°19 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Prend acte

Pour le Maire, la première adjointe

Véronique BAUDE



Affiché le

Retiré le